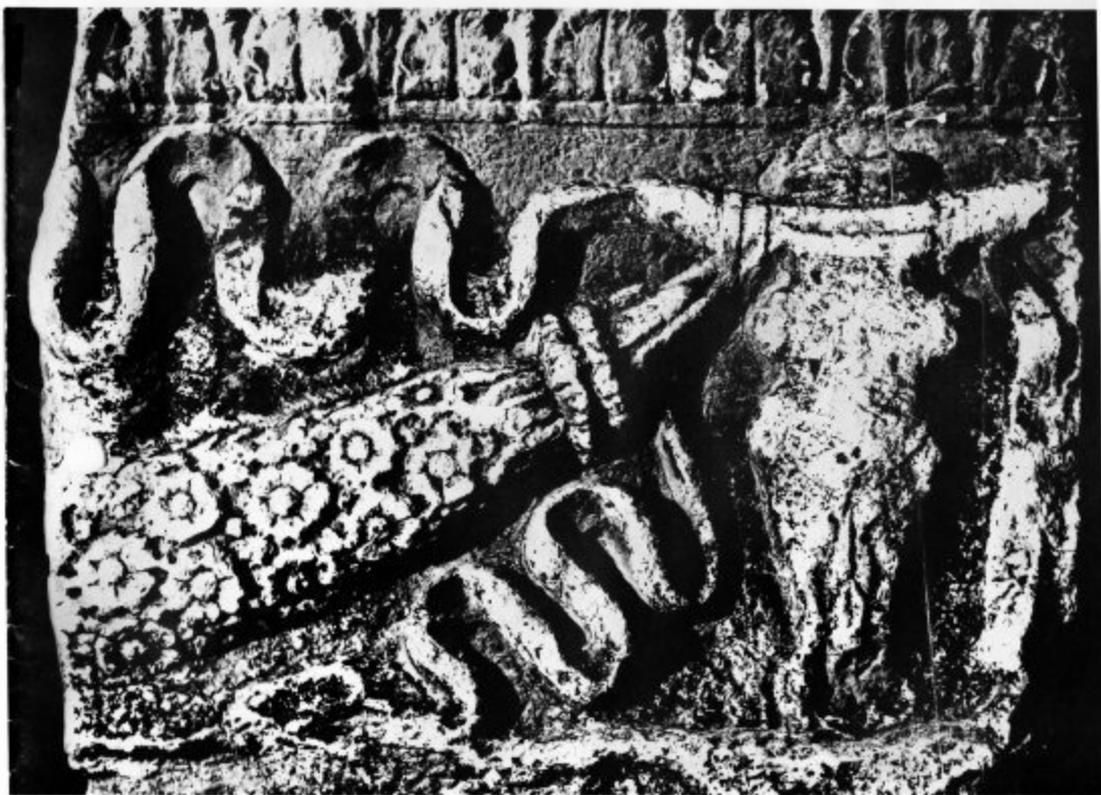


# PRO— NOVIODUNO





**La maison  
la plus connue de la région**

**Snack-Restaurant  
de la Gare**

*Ch.  
Guillot*

**ASSIETTE DU JOUR  
SERVICE A LA CARTE  
PATISSERIE - CONFISERIE**

Même maison:  
TEA-ROOM DU PORT

# Les gifles du temps qui passe...

Je laisse aux nombreux collaborateurs de cette revue et de ses prochains numéros le soin de justifier le bien-fondé de ces nouveaux carnets. Pro Novioduno a senti le besoin de souligner son action vis-à-vis de tant de Nyonnais qui ne restent certes pas insensibles aux beautés de leur lieu d'habitation mais qui, distraits par tant d'autres sujets, laissent passer le temps sans réagir...

Je me sens pressé, dans ce premier éditorial, de leur faire partager mon souci. Depuis 40 ans (voir l'article de M. M. Dreyfus), des cris d'alarme ont été lancés pour sauvegarder le visage de notre cité. Depuis quelque 20 ans, Pro Novioduno s'efforce de tout mettre en œuvre pour poursuivre cette noble tâche.

## **A quoi aboutit-elle ?**

Certes, à certaines restaurations. Les Nyonnais sont venus nombreux nous encourager chaque fois que nous avons fait appel à eux pour nous procurer les moyens financiers indispensables. Des membres de nos autorités sont sensibles aux problèmes que nous évoquons devant eux. Récemment encore, une industrie locale vient de consentir un subside important pour offrir une grille à notre château. Ce sont là des signes encourageants...

## **mais que reste-t-il à faire ?**

Les restaurations sont largement dépassées par la vitesse prise par les déprédations apportées par la civilisation dite moderne. Oui, il y a des moments où notre découragement l'emporte sur notre dynamisme. Voyez plutôt :

Veut-on rendre une promenade à sa vraie destination ? La belle saison passe avec son envahissement de voitures pour la dénaturer. Et lorsqu'on s'adresse à des citoyens honnêtes pour attirer leur attention, un haussement d'épaules y répond. C'est si pratique de laisser sa voiture au centre même de la ville, comprenez-vous ! Et quand je vois, malgré nos vœux largement et officiellement exprimés, marquer des lignes très strictes de parcage sur l'adorable petite place de la Tour César, dernier refuge de repos le long du quai ? Faut-il absolument un immense P pour faire fuir les amoureux des vieilles pierres et attirer les gens pressés qui ne les regardent jamais ? Les quais continuent à être encombrés de camions en sommeil, chassant les promeneurs amoureux du lac et les enfants en quête d'un coin de verdure pas trop éloigné de leur domicile. Et les mois passent, chacun avec son lot de signalisations multiples, ses interdictions, ses encombrements. On marche avec son siècle, que voulez-vous !

## Pharmacie Nyonnaise

Dr. B. Glasson  
Rue de la Gare  
Téléphone 61 33 70



## Berlie & Mottier - Nyon

St-Jean 16 - Téléphone 61 26 38



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** en gros, au détail

**BOIS** en panneaux d'origine, en panneaux sur mesure

Que vous soyez:  
Agriculteur,  
commerçant ou  
de profession libérale

**COURRIER DE LA CÔTE** suit vos activités  
FEUILLE D'AVIS DE NYON ET DES DISTRICTS DE LA CÔTE

**Nous avons beau lutter pied-à-pied.** On nous répond : « Occupez-vous de votre château. C'est votre domaine. La ville, c'est nous qui en avons la charge. Nous devons assurer son fonctionnement, sa croissance, son essor économique. Vous nous importunez avec vos entraves, soi-disant esthétiques ». Qu'on ne vienne pas nous dire non plus : « Vous critiquez et vous n'apportez aucune solution constructive ». Ce n'est pas vrai ! A plusieurs reprises, nous ne nous sommes pas contentés de suggestions, mais nous avons fait des propositions concrètes.

Mais hélas, nous sommes démunis de pouvoirs, incapables de protéger ce qui doit l'être de toute évidence. Une constante collaboration semble, depuis quelques mois s'établir avec les édiles qui ont la mission d'assurer la tenue et la prospérité de la cité. Mais encore une fois, les mois passent et à chaque retour sur les lieux que nous aimerions préserver, nous devons constater que les nécessités du trafic ont pris le pas sur la préservation des monuments et de leur entourage.

Nous assistons au remplissage systématique de tous les espaces encore disponibles.

Le temps passe, oui. Il reste aux amoureux du passé les larmes pour le déplorer et à ceux qui ont mission de lutter, l'amertume de voir leurs efforts se perdre dans le sable...

Puisse cette revue établir entre les uns et les autres le contact pour mettre fin à ce paradoxe !

Dr Bernard GLASSON,  
président de Pro Novioduno

Retenez la vie et souvenez-vous du passé  
Pour vos photos, adressez-vous à

*Ed. Berger*

GRAND CHOIX D'APPAREILS, CAMÉRAS, PROJECTEURS, etc.

# Hier et aujourd'hui

L'idée de constituer une Association pour le Vieux Nyon germe sans doute depuis longtemps déjà dans l'esprit du pasteur Arnold Wyrsh, lorsqu'un beau jour d'octobre 1922, il se décida à adresser la lettre suivante à diverses personnalités de la ville:

Monsieur,

*Alors que la mode sévit avec fureur de fonder des sociétés en vue d'une multitude de buts nouveaux, vous sourirez peut-être en voyant que le soussigné sacrifie lui aussi à cette mode.*

*C'est en effet d'un nouveau groupement que nous venons vous parler, mais en vous faisant remarquer d'emblée que ce groupement existe à l'état latent depuis longtemps et qu'il y a 50 ans qu'il aurait dû être organisé.*

*L'heure ultime sonne de constituer dans notre ville, qui se transforme morceau après morceau, une association du Vieux-Nyon. D'ailleurs, entendons-nous. Il n'est pas question dans notre pensée de nous opposer au Nyon nouveau, de combattre les exigences de l'hygiène, du confort et de l'embellissement moderne, mais seulement de conserver le souvenir du passé d'une des villes les plus anciennes de notre pays suisse.*

*Nyon a une histoire qui n'est pas seulement écrite dans des documents antiques, mais aussi sur des vieux monuments, sur des vestiges de muraille, sur des édifices particuliers, dans nos vieilles rues et jusque dans l'intérieur de nos maisons.*

*Il faudrait dégager, des trésors renfermés dans nos archives, l'histoire de Nyon; il faudrait surtout conserver la physionomie de nos rues et de nos anciens pignons avant qu'ils s'en aillent par fragments; il faudrait encore sauver une foule d'objets qui, ensevelis dans l'oubli, sont menacés de disparaître. Le vieux Nyon s'en va par parcelles; il n'y paraît pas d'un jour à l'autre, mais au bout d'une année, d'un quart de siècle, on est frappé de tout ce qui a disparu. En conserver les traces, le souvenir, c'est faire œuvre de piété à l'égard de la ville que nous aimons.*

*Voulez-vous collaborer à ce geste d'amour et de respect? Si oui, comme l'espère vivement le soussigné, répondez à son appel en assistant à une séance de constitution et d'échange de vues qui aura lieu mercredi 25 octobre, à 20 heures, à la Cure (salle des catéchumènes).*

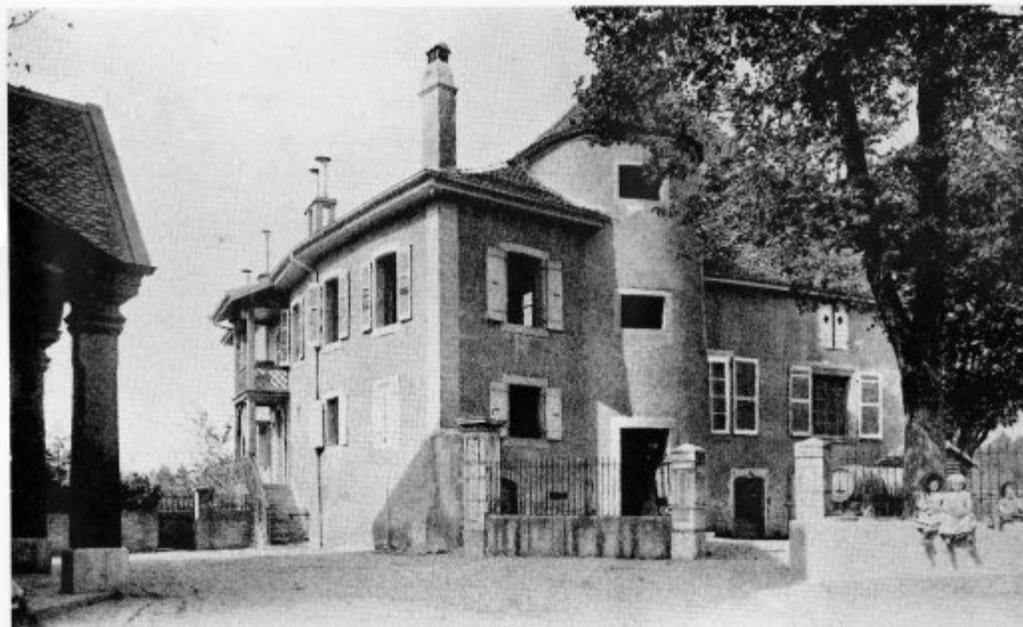
*Agrez, cher Monsieur, mes salutations très distinguées.*

Arnold Wyrsh, pasteur

Cette lettre fut adressée à :

MM. L. Bonnard, syndic  
P. L. Bader  
A. Burnier, notaire  
R. Campiche, archiviste  
C. Diday, conservateur du Musée

M. Dumartheray, dentiste  
J. Falconnier, architecte  
Ch. Gonet, inspecteur forestier  
J. Lüscher, photographe  
J. Tecon, conservateur des droits réels



Jullien frères Phot. Éditeurs, Genève

J. J. 5719 Nyon — Le Prieuré

Toutes ces personnalités répondirent à l'appel émouvant du pasteur Wyrsh et décidèrent de convoquer une assemblée populaire le 8 novembre. Celle-ci réunit une trentaine de personnes sous la présidence de M. le Syndic Louis Bonnard, qui témoignera d'un attachement exemplaire à sa cité d'origine en restant à la tête de l'Association jusqu'à son décès en 1931.

Peu après la fondation du Vieux-Nyon, cinq commissions avaient été constituées :

1. Bibliographie, historiographie, plans
2. Inventaires des vestiges de l'ancien Nyon
3. Fouilles et démolitions
4. Meubles, objets anciens
5. Gravures, tableaux, photographies

Ainsi, les initiateurs du projet, bien que nullement indifférents aux choses du présent et de l'avenir, limitèrent leur champ d'action à une étude fouillée du passé de leur ville jusqu'à ce que, sous la syndication du Dr Schranz, l'Association devienne même une commission auxiliaire du Musée.

Aujourd'hui, à la suite de la refonte de ses statuts, PRO NOVODUNO (ce changement de nom fut décidé dès 1942 afin d'éviter toute confusion avec le vieux-Nyon, la noble industrie de porcelaines artistiques) engage le débat sur un plan nouveau qui, espérons-le, trouvera l'adhésion et l'appui de la population. M. Dreyfus.

Les beaux fruits  
et les légumes frais chez

## Bertholet

Place du Marché  
Téléphone 61 20 10

Pour votre bien-être

## Cure Ionozone

Perte de poids - troubles circulatoires - rajeunissement

Affections rhumatismales (sur ordonnance)

En exclusivité à Nyon, la CURE IONOZONE permet une sudation en position «relax» indispensable pour un effet maximum sur les membres inférieurs

CENTRE DE PHYSIOTHÉRAPIE

R. Schwab - 22, rue de la Gare - téléphone 61 26 60 - NYON



HAUTE COIFFURE

Diplômé fédéral  
Manucure Christian Dior

NYON

1, place de la Gare

1er étage

Téléphone 61 41 69

Charcuterie

## R. Galé

Nyon Grand'Rue 13

Téléphone 61 15 15

**Spécialités:**

Pâtés froids

Saucissons

Charcuterie fine

Foie gras, etc.

# LIED

*Ondes, prenez mon ombre,  
elle est plus que moi-même;  
aux dépouilles des fleurs,  
aux semences du ciel liez-la.*

*Elle ira loin de moi  
par les pavés tremblants,  
sous les feuillages d'air;  
elle ira dans les prés de la mer.*

*Je serai sur la rive,  
sans pleurs et sans adieux,  
je serai sur le sable,  
retombé dans l'oubli maternel.*

Georges Nicole

# Salubrité, propreté et décence... en 1842

Eh oui, il y a près de 125 ans, la Municipalité de Nyon a édicté un règlement très strict et très sévère à ce sujet qui démontre à quel point les édiles de l'époque veillaient déjà à la propreté de la ville. En voici quelques extraits:

«Il est défendu:

de faire dans les rues, passages et places publiques, sans permission spéciale, aucun chantier, dépôt de bois, de terre, de neige, de paille, de fumier, de débris, de balayures, sous peine de les voir enlever aux frais des contrevenants, et de cinq batz d'amende;

de laisser de nuit dans les rues des chars, voitures, charrettes, tombereaux chargés ou non chargés, sous peine de 5 à 20 batz d'amende ;

d'aller en traîneau sans grelots aux harnais des chevaux;

d'avoir des attelages de plus de trois chevaux de front;

de faire donner l'avoine aux chevaux dans des auges portatives placées dans la rue, devant les auberges ou ailleurs;

de faire des constructions quelconques sur la propriété publique, tels que escaliers, ogives, portes, fenêtres, saillies, avant-toits, sous peine de voir la construction détruite;

aux chaudronniers et ferblantiers de travailler sur la rue, de manière à incommoder le public ou à effrayer les chevaux par le bruit de leurs marteaux;

de faire sur les routes et voies publiques des couches de paille, de feuilles, de mousse;

de faire du feu dans les rues;

d'obstruer les passages;

de laisser en liberté les chiennes en folie;

de se baigner nu dans le lac en vue du public, dès le ruisseau du Cordon jusques et y compris la jetée du port;

de bâtir sans aviser la Municipalité huit jours d'avance, qui vérifiera si la construction est admissible sous les rapports de l'emplacement et de la salubrité;

de nager près des bateaux à vapeur ou de promenade, où se trouveraient des personnes du sexe;

de laisser vaquer des enfants au-dessous de dix ans après la cloche de retraite;

d'encombrer les abords des fontaines;

de faire des étendages de lessive sur les places publiques ailleurs qu'aux endroits indiqués par des poteaux;

de troubler l'ordre public par des disputes, rixes, attroupements, charivaris, actions indécentes ou paroles obscènes;

d'établir des pigeonniers sur les rues, de manière à nuire aux passants;

de convertir des bâtiments d'habitation en grange, écurie ou boitons et de reconstruire à neuf sans l'autorisation de la Municipalité;

de transporter des eaux de fumiers ou autres matières corrompues, dans la ville, après 6 heures du matin en été et 8 heures en hiver;  
de laisser exposés aux fenêtres ou balcons des objets dégoûtants ou malpropres;  
d'avoir des lavoirs et égouts se vidant sur les rues et places publiques;  
de râcler du poisson sur le bord des fontaines, dalles et escaliers publics;  
de placer devant les maisons, dans les rues, des tentes ou couverts retenus aux pavés. Elles devront être élevées à six pieds au moins au-dessus du sol;  
de cribler des graviers, de secouer des tapis, des garnitures de lit, de battre et d'étirer du crin dans les rues et promenades;  
de salir l'eau des fontaines.»

Enfin, pour terminer, on trouve dans ce règlement, fort décousu par ailleurs, la défense suivante: «Il est défendu de laisser les fous ou les furieux parcourir les rues, ainsi que les animaux féroces».

Ce règlement — nous en avons relaté la moitié à peine — ne dit pas ce qu'il est permis aux citoyens nyonnais de faire...

G. ROCHAT.

# Merfen-<sup>®</sup> Orange

pour la désinfection **indolore**  
des blessures  
coupures et égratignures  
déchirures et brûlures

Merfen-Orange 50 ml Fr. 2.75

**Zyma SA Nyon**



# Douze places contre une Place

La vie publique aujourd'hui n'est plus que mot. Le profit personnel fertilise l'imagination. Le rêve est doux de convoiter une villa. Certains parviennent à y accéder. Un architecte patenté réalise leur vœu. Le lopin racheté en campagne accueille eau, électricité, téléphone et la façade regarde du côté de la «vue», en attendant qu'un autre toit vienne boucher l'horizon. Cependant, construire sa maison n'est pas à portée de chacun et la majorité des citoyens habite en appartement. Le confort y est installé. Fini le temps où l'on puisait son eau à la fontaine, où la rue canalisait les déchets organiques. Il arrive que les sifflements de la tuyauterie provoquent l'insomnie, mais la solution du tout-à-l'égout assure la propreté domestique. On retrouve sa fange au bord du lac et l'on s'y baigne parfois. Payer aveuglément le prix de son intimité, telle est la règle. Or les besoins de l'activité humaine forcent au coudoïement. Le souci de la chose privée visse l'individu à son fauteuil. Où trouver le lieu et le temps de songer à la chose publique ? D'autres s'en chargent à notre place ou s'y essaient. «Servir» est la devise de certains Nyonnais haut-placés. Entendons, suivant un américanisme notoire, que «celui qui sert le mieux profite le plus».

Quittant l'église Notre-Dame, l'actuel temple de Nyon, et longeant la rue des Belles-Filles, aujourd'hui rue Delaflechère, le promeneur débouche sur une place pavée où se tient le marché. A l'est, la Grenette protège le fromage et la charcuterie. Au midi, l'ancien Hôtel de Ville, bâti au XVI<sup>e</sup> siècle. Lorsque la commune

l'achète en 1571 pour y loger les deux Conseils, l'immeuble abrite une auberge et une belle cave où aboutit un «souterrain», collecteur d'égouts que les Romains avaient enterré tout au long de la Grand-Rue. La ville transforme l'édifice à diverses reprises; elle y aménagera un arsenal. En 1636, date inscrite à la voûte du passage



en tunnel, le bâtiment subit une redistribution générale des services intérieurs. En 1803, la municipalité décide de s'en débarrasser: les locaux sont trop petits et «trop proches des buveurs». Il faut aussi payer le rachat du château. La maison se vend à un aubergiste qui taille ses initiales en façade, IMB, pour Jean-Marc Bonnet. En 1870, un chapelier y fabrique des hauts-de-forme en soie. Dès 1964, un nouveau propriétaire accepte, en échange de subsides publics importants, de restaurer l'édifice selon les directives de l'archéologue cantonal et de la commission fédérale des monuments historiques. Ravalée, la façade prend une allure

**Balik**  
**CHAUSSURES**

... POUR TOUS LES GOUTS

... POUR TOUTES LES BOURSES !

## Garage du Port

TRIAD S.A.

M. et N. Tripet et R. Adda  
Renault - Peugeot

NYON

Téléphone (022) 61 25 10

... UN COIN SYMPA

BAR A CAFÉ

**Le Magot**

Rue de la Gare 34

Téléphone 61 29 75

**Suaro**  
VINS FINS



discrète, en harmonie avec les maisons bernoises bordant l'ouest de la place. D'un seul tenant, une galerie d'arcades flanquée d'une tour proéminente, celle d'un escalier, perpétue une invention simple qui permettait de vivre en plein air à l'abri des éléments naturels. C'est là qu'au XVI<sup>e</sup> siècle un bloc romain, tel qu'il figure en couverture de ce bulletin, a été incorporé au pilier d'une arcade. Crâne de bœuf écorché joint à une guirlande, fragment de décoration formant frise, ce bucrâne regarde en direction de la fontaine. Il en a vu deux, une première où les Bernois avaient installé Maître-Jacques, banneret du coin. Octogonale, elle est remplacée sous la Régence par un second bassin plus large. Son socle est aujourd'hui noyé dans le pavage. Or la coquille de Maître-Jacques choquait la curiosité pudibonde de certaines âmes nyonnaises. On le châtra. Il se retrouva à Rive.

Au nord de la place s'élève une belle maison du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le père de Rousseau, exilé de Genève, s'y serait établi.

La place du Marché constitue un ensemble historique de valeur, d'une beauté sobre trop méconnue. Un chantier la recouvre partiellement: l'une des maisons à arcades est en cours de transformation et de restauration. Un établissement public s'y ouvrira bientôt. Il importe que la zone soit préservée dans son intégrité et que les éléments restaurés à grands frais ne se dévalorisent pas au contact d'objets incongrus.

Les automobiles détonnent avec l'ensemble; une petite voiture suffit à masquer le bucrâne. Dégagée de son chantier, la place en garera une douzaine. Une affiche mal dessinée nous apprend que Nyon dispose de 500 places de parc.  $500 - 12 = 500$ , à cause des véhicules en stationnement interdit. Notre ville est devenue un grand magasin pour gens de passage. Ce n'est pas un lieu de séjour comme l'affirment les intéressés de la commission. Elle compte 10 000 habitants. Elle n'a ni piscine, ni patinoire, ni pelouse de sport, ni salle d'exposition.

Il serait facile aujourd'hui, en interdisant la place du Marché au parcage et à la circulation des voitures — livreurs exceptés — d'aménager au cœur de Nyon, dans un cadre magnifique, un lieu de rendez-vous accueillant. Les frais seraient minimes. Sacrifiant un parking d'une douzaine d'unités, la ville gagnerait une vraie place publique.

Jacques Gubler

# Perrin Frères SA

## Nyon

Entrepreneurs

Terrassements  
Canalisations  
Revêtement béton et bitumes  
Téléphone 61 32 21



SANGAL S. A. NYON



# Vandales au rabais

Aujourd'hui que la possibilité m'est donnée de m'exprimer sans réserve dans un bulletin neutre, l'énormité de la tâche me décourage. Par où commencer ? Peut-être par une mise en garde. Le lecteur la mérite, car la suite va probablement lui réserver quelques surprises. Les mots vont jaillir, vifs, cuisants, sans repentir, de ma plume la plus acerbe choisie pour la circonstance. Le style choquera et certaines tournures déplairont, qu'importe, mon but est d'inquiéter, de troubler quelques consciences.

**Vandale au rabais**, ce titre n'est pas de moi. Je l'emprunte au Journal de Nyon ainsi que les lignes qui suivent. «Vague de démente-vandalisme exacerbé – On a arraché des bancs, saccagé le site admirable des jardins (sic), tortu des poteaux indicateurs – La Municipalité de Nyon a déposé plainte contre inconnu.» Nous voilà en plein dans le sujet: Vandalisme, culture, démente, art, civilisation. Quelques précisions sur ces termes vont s'imposer, nous le verrons par la suite. Je reviens donc à cet article qui, s'étendant sur presque une colonne, permet au chroniqueur de dépeindre les états d'âme de «ces jeunes gouapes» (sic) à qui l'on attribue ces actes irréfléchis. Là, tout n'est qu'indignation et reproche, consternation et vocifération. L'orage éclate, la foudre frappe les malheureux, et pourtant je reste imperturbable, indifférent à ce déchaînement, incapable d'adhérer d'emblée à cet opprobre journalistique. Pourquoi tant de phrases récriminatoires sur ces actes sans conséquences graves, de quelques galopins, pas très originaux, comme nous l'avons tous été ? Du vandalisme, allons donc, ils ne sont pas assez malins pour l'avoir inventé. Et puis, vous le savez aussi bien que moi, c'est presque vieux de 2000 ans, le vandalisme, du moins sous cette appellation.

Voyons plutôt les choses clairement, nous ne sommes ici qu'en présence de petites bandes inorganisées, qui bricolent de nuit sans directive précise. Petit travail d'amateurs, somme toute, à côté du sérieux vandalisme établi, organisé, dirigé, avec trax et compresseur, plan de travail et Grands maîtres d'œuvre.

«Pâles et dérisoires blousons noirs», dit l'article. En effet, bien pâles et bien dérisoires gamineries et quelle puérité dans les moyens ! Inefficace et triste jeunesse qui ignore les plus élémentaires techniques modernes du vandalisme mécanisé, organisé, ripoliné et politisé. Ce ne sont pourtant pas les exemples qui font défaut.

Le journal poursuit en évoquant des notions de valeur, et parle «d'actes gratuits». C'est consolant, que veut-on de plus ? quand je pense combien nous coûtent les autres... Vraiment, il y a quelque chose d'apitoyant qui réclame la clémence dans ces gestes enfantins, en regard du vandalisme institué, inconsciemment approuvé de tous et qui ne bénéficie dans les premières pages des journaux que de dithyrambiques inepties à faire grimper aux murs.

Je n'approuve ni n'encourage ces actes stupides de quelques jeunes désœuvrés (heureusement d'ailleurs, ils ne sont pas nombreux), seulement je trouve qu'il y a

*General*  
COIFFURE

POUR LA BEAUTÉ  
DE VOTRE  
CHEVELURE

**Nyon** Tél. 61 15 58

des silences pour le moins curieux dans la grande presse en face d'autres formes de vandalisme et combien plus efficaces.

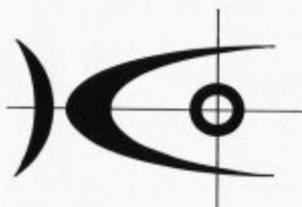
La disparition et l'amputation des zones vertes dans la ville, le bitumage des places de jeux, la pollution de l'air, de l'eau, vous, vous appelez ça comment ? Civilisation ou vandalisme ? La destruction presque systématique de vieilles maisons remplacées par d'immondes cubes de béton qui ont la prétention de passer pour de l'architecture moderne; l'encombrement par les voitures des petites ruelles du vieux bourg, jadis calme, qu'est-ce ? de l'urbanisme ou du vandalisme ? Et je vous fais grâce d'une énumération plus longue, cinquante bulletins n'y suffiraient pas.

Des vandales, mais ouvrez donc les yeux, ça court les rues, et, si on les faisait défiler en rang de quatre comme dans un cortège du premier août, il y aurait bien peu de monde pour les regarder passer. Aveuglés par notre bien-être matériel, nous nageons en plein dans le marasme et vous criez aux vandales. Comique, l'école du vandalisme, c'est précisément ce marasme culturel, pilier de notre pseudo-civilisation.

En conclusion, Messieurs les journalistes de la grande presse, ayez un peu de clémence pour ces mauvaises plaisanteries de gamins et, sans changer d'épaule l'arme de la critique aigüe, partez en campagne contre les véritables auteurs de la destruction, authentiques colporteurs de l'inculture, qui ont perdu jusqu'au plus élémentaire sens des valeurs.

P. Bergendi

\* Article de presse paru dans le Journal de Nyon, le 12 août 1966, au sujet d'actes de vandalisme causés dans la ville.



lausanne  
studios kramer + chenaux  
photo - publicistes  
nyon

Fabrique de cadres

**Galerie  
Frédéric  
Chédel**

Exécution artistique  
de tous cadres parisiens  
modernes et de style

Dorure à la feuille,  
or fin

**Nyon 26, Grand-Rue  
Téléphone 61 32 80**



**ROSSET Comestible**

NYON Tél. 61 15 35

**VEND BON ET FRAIS  
C'EST LE SECRET DE LA MAISON**

**JOURNAL de NYON**  
et Feuille d'Avis de La Côte

VOTRE JOURNAL REGIONAL D'INFORMATION



pour tout ce qui touche à l'électricité

**F. Huber**

Nyon

Grand-Rue 2

Téléphone 61 22 21

# Tribune libre

Amis lecteurs,

PRO NOVIODUNO a renouvelé ses forces ; Pro Novioduno travaille pour la beauté et la santé spirituelle et matérielle de notre patrimoine, donc pour l'ensemble de la population. Mais ce n'est que par l'effort de chacun, par l'union de tous que l'association parviendra à rendre ses efforts fructueux.

Ce bulletin est le seul organe dépourvu de toute attache, de quelque soumission que ce soit à de quelconques contingences politiques ou autres. C'est la seule publication dans laquelle vous pourrez exprimer en toute liberté vos avis, vos récriminations, vos approbations et vos vœux concernant votre ville et tout ce qui la touche.

Nous vous engageons donc vivement à nous écrire, à exprimer vos idées et suggestions, vos remarques ou vos reproches, pour autant qu'ils n'aient trait qu'aux buts de notre association.

Nous publierons régulièrement soit des extraits, soit les textes complets des lettres et des photographies qui nous parviendront, et nous y répondrons et les commenterons dans la mesure du possible. Si vous en exprimez le désir, nous publierons vos textes sous un pseudonyme (c'est-à-dire de façon anonyme). Mais il est entendu qu'ils doivent nous parvenir dûment signés.

Cette page vous est réservée. Soutenez nos efforts en l'utilisant amplement. Soutenez aussi nos efforts en payant régulièrement vos cotisations et, si vous n'êtes pas encore membres de Pro Novioduno, en vous inscrivant à notre association. Pour ce faire, il vous suffira de verser votre cotisation au moyen du bulletin de versement joint à cette publication.

Nous vous en remercions en étant certains que notre appel ne restera pas sans effet.

Simone ROGET.

La correspondance est à adresser à Simone Roget (voir adresse page administrative).

### **Comité**

Président : Dr Bernard Glasson, promenade du Mont-Blanc, Nyon

Vice-président : M. Henri Terribilini, Ch. du Canal 15, Nyon

Secrétaire : M. Marcel Dreyfus, Ch. de Prélaz 3, Nyon

Trésorier : M. Jean-Jacques Manz, Avenue Viollier 3, Nyon

### **Présidents des commissions :**

Madame Simone Roget, 27, Grand-Rue, Nyon

M. Jean-H. Guignard, La Muraz 20, Nyon

M. Jacques Gubler, rue de la Combe 2, Nyon

### **Délégués à la Commission d'urbanisme :**

M. Pierre-Noël Bergendi, Avenue Viollier 15 bis, Nyon

Membre-adjoint : M. Gabriel Champrenaud, Prangins

### **Membre d'honneur :**

Me Edgar Pélichet, Mafroi 6, Nyon

### **Cotisations :**

Membres actifs : Fr. 5.—

Membres supporteurs : Fr. 50.—.

Paiement au compte de chèques postaux : 12 - 85 91

# **Tavelli Bruno SA** **Nyon**

**Produits métallurgiques - Appareils sanitaires**

Genève

Lausanne

Pont-de-la-Morge, Sion

## Rédaction :

Madame Simone Roget, rédactrice-responsable, 27, Grand-Rue, Nyon  
M. Pierre-Noël Bergendi, Avenue Viollier 15 bis, Nyon  
M. Gérard Dous, « En Trembley », Prangins  
M. Marcel Dreyfus, Ch. de Prélaz 3, Nyon  
M. Jacques Gubler, rue de la Combe 2, Nyon  
M. Daniel Kramer, studio de photographie, rue de la Colombière 11, Nyon  
M. Jean-Jacques Manz, Avenue Viollier 3, Nyon

## STATUTS DE L'ASSOCIATION PRO NOVIODUNO

**Article premier :** L'Association Pro Novioduno, dite aussi du « Vieux Nyon », fondée le 8 novembre 1922, a pour but de sauvegarder le patrimoine artistique et historique de la commune de Nyon. En particulier, elle recherche et protège tout ce qui concerne la ville de Nyon, ses monuments, ses collections et ses sites. Elle s'intéresse également au développement harmonieux de la cité.

**Article 2 :** L'Association a son siège à Nyon, chez son président. Sa durée est illimitée.

**Article 3 :** Elle se compose de personnes qui s'intéressent à son but et qui versent une cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale. Il peut y avoir des membres protecteurs.

**Article 4 :** Le refus de payer la cotisation est considéré comme une démission.

**Article 5 :** L'Association se réunit au moins une fois par année en assemblée générale pour approuver, entre autres, la gestion et les comptes ; elle élit un comité de 7 à 9 membres rééligible tous les trois ans et les vérificateurs.

**Article 6 :** Le Comité administre l'Association. Il constitue son bureau (sauf le président nommé par l'assemblée générale). Il peut désigner des membres d'honneur sous réserve d'approbation par l'assemblée générale.

**Article 7 :** L'association est engagée par la signature à deux, du président ou du vice-président et du secrétaire.

**Article 8 :** En cas de dissolution de l'association, les archives et avoirs sont remis à la commune de Nyon.



O  
R  
F  
E  
V  
R  
E  
R  
I  
E

HORLOGERIE - OPTIQUE

*E. Jaques*

34, rue St-Jean - Nyon

B  
I  
J  
O  
U  
T  
E  
R  
I  
E



**Jean Moser**

Téléphone 61 21 15

## Laiterie de Rive

Un beau château, un bon fromage  
De l'oublier serait dommage !

PORCELAINES  
ARTISTIQUES  
DE NYON



**H. TERRIBILINI**  
Chemin du Canal 15

Marque déposée

SPECIALISTE  
DES DÉCORS  
«VIEUX-NYON»

Services de table  
à thé - à mocca  
Vases - Bonbonnières  
Cendrières - etc.



Ayez toujours en réserve une pochette «Le CHAMOIS»  
ou une boîte d'allumettes «Le SOLEIL»

Un petit cadeau pour vos amis, alors demandez une boîte  
«SOUVENIR» ou «SALON» multicolore, peut-être une  
«CHEMINÉE» avec allumettes géantes

Produits de tout premier choix et de qualité garantie de la  
**FABRIQUE D'ALLUMETTES DIAMOND S.A., 1260 NYON**

## Leyduz

Rue Nicole 1  
Téléphone 61 28 36



**Appareilleur  
Installations sanitaires**

**Jean Moser**

Téléphone 61 21 15

## Laiterie de Rive

Un beau château, un bon fromage  
De l'oublier serait dommage !

PORCELAINES  
ARTISTIQUES  
DE NYON



**H. TERRIBILINI**  
Chemin du Canal 15

Marque déposée

SPECIALISTE  
DES DÉCORS  
«VIEUX-NYON»

Services de table  
à thé - à mocca  
Vases - Bonbonnières  
Cendrières - etc.



Ayez toujours en réserve une pochette «Le CHAMOIS»  
ou une boîte d'allumettes «Le SOLEIL»

Un petit cadeau pour vos amis, alors demandez une boîte  
«SOUVENIR» ou «SALON» multicolore, peut-être une  
«CHEMINÉE» avec allumettes géantes

Produits de tout premier choix et de qualité garantie de la  
**FABRIQUE D'ALLUMETTES DIAMOND S.A., 1260 NYON**

## Leyduz

Rue Nicole 1  
Téléphone 61 28 36



Appareilleur  
Installations sanitaires



## BON LOGIS A PIED

*Une exposition de 130 tableaux anciens, modernes, parmi lesquels, outre les toiles du soussigné G. Courbet, le public remarquera avec plaisir des œuvres des plus célèbres maîtres, s'ouvrira à La Tour-de-Peilz, le dimanche 15 août courant. Le modique droit d'entrée, fixé à 50 centimes, pour être accessible à tous, est destiné à venir en aide aux habitants du canton de Genève, victimes de la grêle.*

*Le jour où cette exposition s'ouvrira aura lieu l'inauguration du buste représentant la « Liberté », que le soussigné a offert à la commune de La Tour-de-Peilz, dans laquelle il habite, comme hommage de reconnaissance à l'hospitalité suisse.*

Gustave Courbet

La Tour-de-Peilz, 9 août 1875

Il y a quelque nonante ans, les proches du grand peintre français en exil distribuaient ce billet d'invitation, imprimé sur une feuille volante. Réfugié sur les bords du Léman, Courbet n'en parcourait pas moins le canton de Fribourg, la Suisse allemande, le Jura neuchâtelois où il retrouvait parfois le paysage de sa Franche Comté natale. « Il partait sans nul bagage, avec une seule chemise de rechange dans un journal, achetant, en route, le nécessaire, et l'abandonnant dans les hôtels, laissait son ménage en désarroi, ne donnait même pas d'adresse où l'on eût pu lui envoyer sa correspondance, parfois chargée de sommes importantes, témoignant ainsi de son absolue insouciance du confort et de l'argent. Les itinéraires étaient plutôt fantaisistes: on le vit, certain jour, partir pour Genève, en passant par Thouné ! », nous apprend l'un des biographes du peintre.

Empruntant la route de Genève, Courbet s'arrêta en notre ville dont les auberges valaient bien la visite. Pour le Café du Soleil qui offrait bon logis à pied et à cheval, il peignit une enseigne sur une planche de bois. Une cruche de gré au col fraîchement débouché y accompagne une channe ventrue et deux assiettes campagnardes garnies de pain, de saucisson. La lumière traluit au fond de deux verres, en signe d'invitation.

Depuis dix ans qu'elle habite le musée du château, cette enseigne ne cesse de nous interroger: que fait-on à Nyon pour l'art vivant ?

J. G.